

**574 INVEST**  
Société par actions simplifiée au capital de 20.000 €  
Siège social : 2, Place aux Etoiles – 93200 SAINT-DENIS  
519 037 451 RCS BOBIGNY  
(la « Société »)

|                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS<br/>DE L'ASSOCIE UNIQUE<br/>EN DATE DU 1ER OCTOBRE 2025</b> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|

.../...

**PREMIERE DECISION**

*(Constatation de la démission de Monsieur Henri Pidault de son mandat de Président de la Société)*

L'Associé Unique, connaissance prise de la décision de Monsieur **Henri Pidault** de démissionner de son mandat de Président de la Société avec effet en date du 30 septembre 2025, prend acte de cette démission de ses fonctions de Président de la Société, avec effet à compter de la date des présentes décisions.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

**DEUXIEME DECISION**

*(Nomination de Monsieur Julien Nicolas en qualité de nouveau Président de la Société en remplacement)*

L'Associé Unique, conformément aux dispositions du Code de Commerce et de l'article 13 des statuts de la Société, décide de nommer à compter de ce jour et pour une durée de six (6) ans prenant fin à l'issue des décisions de l'Associé Unique statuant sur les comptes écoulé et intervenant en 2031, en qualité de nouveau Président de la Société :

- Monsieur **Julien Nicolas**, né le 8 avril 1976, à Villeurbanne (69), de nationalité française, demeurant 21 rue de l'Est, 92100 Boulogne-Billancourt ;

Monsieur **Julien Nicolas** a d'ores et déjà déclaré accepter les fonctions de Président de la Société et ne fait l'objet d'aucun empêchement, incapacité, interdiction ou incompatibilité susceptible de leur interdire d'accéder audit mandat.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

.../...

**QUATRIEME DECISION***(Pouvoir pour formalités)*

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il lui appartiendra.

\*\*\*

Certifié conforme



---

**Le Président**

Monsieur **Julien Nicolas**